



Réduction des tarifs de communication : ^{P.4}

Togocel à l'écoute de la clientèle

Récapissé n°0149/14/03/01/HAAC N°482 du 23 Mai 2016
Nouvelle
OPINION
 Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Politique d'assainissement public du gouvernement :
Mission accomplie par PURISE sept ans après le démarrage des travaux ^{P.6}

DÉCENTRALISATION ET ÉLECTIONS LOCALES :
Les calculs politiques de l'opposition, une entrave au processus ^{P.3}

CONTRÔLE DE L'UTILISATION DE LA FACTURE NORMALISÉE AUPRÈS DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES :
L'OTR en voie de sanctionner les opérateurs indéclicats ^{P.2}

RÉUNION D'ÉCHANGE UNIVERSITAIRE :
Le corps professoral et le ministre Broohm déterminés à bâtir une université moderne ^{P.5}

Piètre mobilisation autour de la marche de samedi :
Jean-Pierre Fabre doit comprendre que ses adeptes préfèrent le dialogue à la rue



Jean-Pierre Fabre et ses alliés lors de la marche Samedi dernier

Prévention des inondations au Togo :
Le Corps des Sapeurs-pompiers bénéficie de l'appui du PGICT



Photo de famille

Remise symbolique d'un kit

LES NUMEROS VERT DE L'OTR
 POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
 Anticorruption
 POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
 Renseignements



FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg

Contrôle de l'utilisation de la facture normalisée au près des opérateurs économiques : L'OTR en voie de sanctionner les opérateurs indéliçats

Lancé depuis le 10 mai dernier la campagne de vérification de l'utilisation de la facture normalisée qui est une réforme introduite par la loi de finance 2015 a fait l'objet d'une conférence de presse le vendredi 19 mai dernier à l'office togolais des Recettes (OTR).

Recouvrer le maximum de recettes fiscales pour assurer une autonomie financière de l'Etat Togolais, reste et demeure la première préoccupation de l'OTR qui ne ménage aucun effort pour assainir et promouvoir le monde des affaires.

C'est dans cette perspective que le Commissaire Général et son équipe ont exigé l'utilisation de la facture normalisée à tous les opérateurs économiques. Mais force est de constater qu'après son lancement en février 2015, Certains opérateurs économiques ne veulent pas se conformer à l'utilisation de celle-ci. Par cette mauvaise foi, ils empêchent ainsi à l'administration fiscale d'avoir une traçabilité au niveau des transactions sur lesquelles leurs impôts doivent être calculés.

Plus loin encore d'autre l'utilise si et seulement si le client la réclame alors que son utilisation doit être systématique. Parfois, ces opérateurs économiques pour intimider le client qui réclame la facture normalisée après l'achat, menacent de faire une majoration du coût si le client se trouve dans la logique d'avoir cette facture.

Considérant que cette mesure constitue une forme de détournement,



Ouro Adoyi Esso-Wavana, Commissaire des Impôts

l'Office Togolaise des Recettes a décidé de prendre le taureau par les cornes pour faire comprendre à ces opérateurs économiques que leur objectif est d'assurer la traçabilité et la sincé-

rité des opérations vis-à-vis de l'administration fiscale.

D'où cette descente sur le terrain du Commissaire des impôts Esso-wavana ADOYI qui était accompagné des Directeurs du Contrôle fiscal et des Moyennes Entreprises. Une descente qui leur a permis de constater que plusieurs opérateurs économiques n'utilisent pas encore ou utilisent mal la facture normalisée. Cependant, le Commissaire des impôts a affirmé que ces opérateurs s'exposent à la rigueur de la loi que l'OTR entend appliquer dans sa plénitude.

Il a saisi l'occasion pour lancer un appel à tous les contribuables qui ne sont pas à jour de se

conformer à la réforme le plus tôt possible avant l'arrivée des équipes de contrôle dans leur entreprise.

C'est pourquoi il a invité le public qu'après chaque achat de bien vouloir réclamer la facture normalisée, qui représente un droit et une obligation pour l'acheteur et que la facture normalisée ne donne aucunement lieu à une quelconque majoration du coût du bien acheté car les prix affichés sont déjà en TTC.

En cas de tentative de majoration du coût, l'acheteur peut dénoncer le vendeur immédiatement au numéro vert 8280 de l'OTR.

Elom

Clarification sur la qualité du Cube Maxi Gout :

Le représentant au Togo rassure et confirme le résultat physico-chimique et microbiologique du produit

Il a été constaté depuis un temps sur les réseaux sociaux la publication de fausses informations faisant état de la non qualité du cube Maxi Gout qui circulent déjà sur le marché Togolais. Face à cette situation le bureau de représentation du cube Maxi Gout au Togo très tôt a convié la presse pour faire comprendre à la population que le Cube Maxi Gout a été bel et bien contrôlé par l'Institut National d'Hygiène du Togo qui a montré que l'échantillon du bouillon de cube dénommé Maxi Gout est de qualité physico-chimique et microbiologique satisfaisantes.



La table d'honneur

Le Cube Maxi Gout est un produit qui a été fabriqué en Côte d'Ivoire par la société EUROLAIT qui est une société agro-industrielle. Dotée d'une expérience et d'une expertise reconnues à travers le monde entier, EUROLAIT

fabrique et commercialise des marques comme Yoplait, Candia, Mamita, Bon jus et Maxi Gout qui fait aujourd'hui objet de fausses informations sur les réseaux sociaux.

Certifié iso 9001 en 2008 la société EUROLAIT garantit une parfaite maîtrise de la qualité et de la traçabilité de ses produits.

Le représentant du Cube Maxi Gout rassure les consommateurs, que ce produit ne représente aucun danger pour la société et qu'au plan sanitaire ils ont reçu des documents administratifs qui attestent sa qualité.

Des procédures juridiques ont été engagées par les responsables des représentants du Cube Maxi Gout au Togo afin que la justice puisse les aider à identifier ces personnes mal intentionnées qui sont entrain de semer le doute et la panique au sein de la population Togolaise à travers les réseaux sociaux.

Junior



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

TARIF
UNIQUE
pour Tous
BAISSE
pour Chacun



Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Jean-Pierre Fabre renoue avec les marches : Les réelles intentions d'un leader qui joue avec les sentiments des Togolais

La politique est un jeu et celui qui la pratique joue naturellement à un rusé bien chevronné. Mais seuls les militants non avisés et ceux qui suivent de façon aveugle les hommes politiques demeurent des éternels objets manipulables à loisir. Ce sont des matières qu'exploitent facilement les politiques qui n'hésitent pas à saisir toutes les aubaines pour parvenir à leurs fins.

Aujourd'hui, le seul sujet sur lequel les leaders de l'opposition s'accrochent pour attirer l'attention des populations reste et demeure pour l'instant les réformes et les élections locales. Même ceux qui ont milité pour des présidentielles sans les réformes voulues par tous les Togolais jouent aujourd'hui aux premiers revendeurs de ces réformes après le fiasco.

CAP 2015 dans les rues : Comprendre les réelles intentions de Fabre.

C'est déplorable et cela fait pitié pour ces esprits simples qui suivent à quatre pattes les politiques sans se rendre compte de ce que veulent réellement ceux qu'ils considèrent comme leur messie.

Il est bien vrai que c'est un fait universel que les leaders politiques utilisent souvent les peuples pour arriver à leurs fins mais dans le contexte politique actuel de notre pays, l'utilisation d'une marge de la population par le fameux chef de file de l'opposi-



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

tion devient assez flagrante pour ceux qui savent bien voir. Il faut le répéter, la seule chanson qui fait l'affaire aujourd'hui, c'est celle des réformes et de l'organisation des élections locales. Et comme l'homme politique sait très bien jouer avec le sentiment du peuple, il devient facile de se conformer tout simplement à cet ordre du discours politique pour attirer toutes les attentions de son côté.

La grande question qu'il y a lieu de se poser est en effet celle de savoir si c'est les réformes qui expliquent en réalité le renouement de l'ANC ou plutôt de CAP2015 avec les manifestations de rue. Rien n'est sûr si on se réfère à tout le spectacle que Jean-Pierre Fabre et son parti nous ont offert dans un passé récent.

On a plutôt l'impression que le chef de file de l'opposition joue avec la soif des militants et sym-

pathisants de l'opposition de voir l'alternance politique se réaliser ici et maintenant ; et bien sûr, il joue également sur le manque d'esprit de discernement de ceux qu'il draine dans les rues de Lomé dans ces marches que d'aucuns qualifient déjà d'inutiles. Combien de fois Fabre n'a-t-il pas eu l'occasion de discuter des réformes avec le parti au pouvoir ? Un opposant sérieux ne peut pas prétendre revendiquer des réformes et au même moment contourner volontairement les voies qui mènent à un dénouement dans ce sens. La reprise des marches par Fabre ressemble plutôt à un test pour jauger sa popularité un an après ses forfaitures relatives à la présidentielle d'avril 2015 et quelques mois avant les élections locales. A lire avec attention les discours des premiers responsables de l'ANC, on se rend aisément compte que la marche du

samedi dernier est beaucoup plus adressée aux autres partis concurrents de l'opposition plutôt qu'au parti au pouvoir en vue des réformes.

On se souvient qu'une crise est née entre l'ANC et les autres formations politiques de l'opposition à la veille de la dernière présidentielle quand il s'était agi des réformes à opérer avant les élections.

L'ANC, le chef de file de CAP2015 ayant foulé au pied toutes les propositions de ses amis de l'opposition s'est vu accuser par les siens après la mésaventure électorale du candidat Jean-Pierre Fabre qui se défend depuis sans pouvoir convaincre. Alors, lorsqu'on entend les responsables de l'ANC dire : " Où sont ceux qui réclamaient les réformes ? Pourquoi ne font-ils rien aujourd'hui pour faire pression sur le pouvoir ? On dit que Fabre a saboté les réformes et pourquoi c'est encore lui qui est dans les rues ? " A entendre tout cela, on comprend tout simplement que le message est bien adressé à l'ensemble des autres formations politiques de l'opposition comme pour dire : " C'est nous les vrais opposants parce que c'est nous qui revendiquons les réformes. Les autres sont des faux opposants ". Il faut à tout prix édulcorer les erreurs graves de l'ANC commises il y a un an et chercher à prouver aux yeux des populations que Fabre n'a pas vendu les élections du 25 avril

2015 contre ses intérêts égoïstes.

C'est bien cela le vrai problème de l'ANC qui veut faire croire que sa préoccupation est celle des réformes. Si c'était le cas, le staff de l'ANC ne devrait pas laisser entendre qu'il n'avait pas besoin de réformes pour participer à la dernière élection présidentielle.

Tout le monde au Togo sait que les marches organisées par Fabre n'ont jamais abouti à rien, la preuve, il a marché pendant quatre ans pour rien si ce n'est pour fatiguer les marcheurs et banaliser les manifestations de rues au Togo. La seule voie qui reste à explorer même après les marches, c'est un compromis politique à travers le dialogue. Et malheureusement, c'est ce que Fabre ne sait jamais faire dans sa vie. Il l'a prouvé à plusieurs reprises.

Le 12 juin 2012 et deux fois avant la présidentielle de 2015, et toutes ces occasions étaient celles d'un compromis sur les réformes étant entendu qu'à l'assemblée nationale, l'opposition ne présente aucun rapport de force. Alors si un opposant qui esquivait toutes les occasions de compromis en vue d'un dénouement politique appelle tout le temps à manifester dans les rues sachant pertinemment que cela n'aboutira à rien, on ne peut que l'assimiler à un rusé qui joue avec le sentiment des concitoyens pour assouvir à ses fins personnelles.

APO

Décentralisation et élections locales : Les calculs politiques de l'opposition, une entrave au processus

Depuis plusieurs semaines, l'actualité au Togo est dominée par la question de la décentralisation et des élections locales. Des réactions des leaders de l'opposition alimentent le débat sur la scène politique. Sur toute la ligne, l'opposition est divisée, chacun cherchant à tirer le drapeau de son côté. Pour des intérêts inassouvis, on se mélange les pédales en fustigeant le pouvoir d'avoir pris une décision unilatérale sur cette question. Depuis lors, les vanes de nuisance sont ouvertes sur ceux qui épousent l'idée de voir ce projet de loi être discuté à l'assemblée nationale.

Deux camps se dégagent aujourd'hui dans le giron politique togolais. D'un côté, ceux qui épousent l'idée des discussions à ce sujet au parlement, cadre idéal pour le débat citoyen. De l'autre, les partis de l'opposition favorables à un dialogue avec le pouvoir, associant toutes les forces vives de la nation pour en débattre de cette question. Dans



Gerry Taama (NET)

cette frange d'opposants certains soutiennent mordicus la création d'une commission chargée de plancher sur cette question. C'est dans un méli-mélo indescriptible que la question de décentralisation est perçue par l'ensemble de la classe politique de l'opposition.

Comment comprendre cette déchirure de l'opposition depuis que le chef de l'Etat a annoncé l'amorce de la feuille de route relative à la décentralisation ? Certes, c'est une question qui suscite intérêt quand on sait que depuis plusieurs années, le Togo



Agbéyomé Kodjo (OBUTS)

n'a plus organisé des élections locales. En revanche, dans le cas d'espèce, faut-il aller à une énième assemblée nationale pour parler de la décentralisation où introduire la question à l'assemblée nationale pour étude, amendement et vote ?

On ne le dira jamais assez, le parlement, dans toutes les républiques qui aspirent à la démocratie, reste le cadre idéal où le débat citoyen a lieu. Si les partis de l'opposition surtout ceux qui ne sont pas représentés au parlement exigent que le pouvoir organise un dialogue, ils sont



Tchassona Traoré (MCD)

dans leur rôle car, une fois le projet introduit à l'assemblée nationale, ils ne pourront plus avoir droit au chapitre. Raison de plus pour que ceux-ci s'inscrivent dans une logique de participer au débat sur les réformes politiques.

Cependant, la constitution reconnaît aux élus du peuple le droit de légiférer sur des questions dans l'intérêt supérieur de la nation. Toutes les gesticulations de l'opposition sur la question des réformes politiques participent à des calculs politiques pour mettre à mal le processus déjà enclenché. Que de fois n'avons-nous

pas vu des dialogues politiques au Togo ? Colmar en France, Ouaga 1 et 2 en passant par des concertations à Abuja, CPDC, CPDC rénové, Togo Télécom 1 et 2, tout ceci n'a abouti à rien si ce n'est pas l'opposition qui joue in fine au dilatoire pour faire croire à la population que le gouvernement ne manifeste aucune volonté pour les réformes politiques. Les Togolais en ont assez de cette opposition qui, au nom de ses intérêts partisans, tourne le peuple en bourrique en jetant son dévolu sur le pouvoir au lieu de la vérité aux militants.

La mise en place de la feuille de route relative à la décentralisation est impérative pour donner aux collectivités locales une autonomie dans la gestion de leur communauté. Le président de la république Faure Gnassingbé lorsqu'il a conféré avec les tenants des us et coutumes à propos de cette question, a reconnu que le Togo est le seul pays où la décentralisation tarde à s'instaurer.

Suite à la page 6

Piètte mobilisation autour de la marche de samedi :

Jean-Pierre Fabre doit comprendre que ses adeptes préfèrent le dialogue à la rue

Les marcheurs de la république ont renoué avec la tradition samedi dernier en battant les pavés dans les rues de la capitale. Cette marche selon les premiers responsables, était destinée à amener le pouvoir à opérer les réformes constitutionnelles et institutionnelles à commencer par la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales. Jean-Pierre Fabre, président l'ANC parti membre de CAP 2015, a annoncé lors de cette marche de protestation qu'il n'entendait pas accepter le statut de chef de file de l'opposition, accordé par le Parlement et qu'il considère être une " manœuvre de diversion du pouvoir ".

Pour M. Fabre l'ouverture d'un dialogue national sur les réformes politiques, les élections locales et la décentralisation serait la solution la plus privilégiée.

'Nous sommes dans les rues pour réclamer la mise en œuvre des réformes prescrites par l'Accord politique global signé il

y a dix ans et que le gouvernement refuse d'exécuter', a-t-il déclaré devant ses militants et sympathisants déchaînés. Le chef de file de l'opposition a également indiqué qu'après 56 ans d'indépendance, le Togo demeure " catastrophique, avec un système politique basé sur le



Jean-Pierre Fabre et ses alliés lors de la marche

mensonge et le non-respect des droits de l'homme "

La réaction de Jean-Pierre

Fabre lors de cette énième marche de protestation n'est pas sans commentaire dans le giron poli-

tique togolais. Les avis divergent selon le côté où l'on se trouve. Les partisans de CAP 2015 estiment que le pouvoir n'est aminé d'aucune volonté de faire les réformes politiques.

Pour les observateurs avisés de la scène politique togolais, il y a un certain amalgame de Jean-Pierre Fabre qui utilise son statut de chef de file de l'opposition pour narguer les populations.

Au demeurant, Fabre doit comprendre que les manifestations de rues ont montré leurs limites. Le peuple préfère un débat constructif autour des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

La Rédaction

Réduction des tarifs de communication :

Togocel à l'écoute de la clientèle

La société de téléphonie mobile, TOGO CELLULAIRE est de plus en plus proche de sa clientèle avec des innovations qui permettent à toutes les couches d'avoir accès à la communication à moindre coût.

Depuis plusieurs années et sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé, Togo cellulaire avec à sa tête le DG Affoh Atcha-Dédji, connaît des progrès. Tout ceci est à mettre à l'actif d'une équipe dirigeante dont la politique est basée sur la qualité des prestations de services pour le bien-être des clients.

Avec la mondialisation et la technologie à la pointe, Togo cellulaire est toujours à l'écoute de tous ses abonnés pour leur



permettre de communiquer en toute quiétude et liberté.

Ainsi, au regard de la nouvelle donne qui exige à la téléphonie mobile de se conformer aux nouveaux enjeux qui s'imposent à la planète en matière des Nouvelles Technologies de

l'Information et de la Communication (NTIC), le Directeur Général et son équipe dynamique ont placé les clients au premier rang de leur préoccupation.

Aujourd'hui, il est très aisé de communiquer à moindre coût

même dans les localités les plus reculées du pays avec un réseau toujours au rendez-vous.

C'est dans cette même optique de mettre tout à la disposition des consommateurs que, depuis le 17 Mai 2016, Togo cellulaire a étendu les heures creuses aux autres réseaux de 21H 30 à 5H du matin de Lundi à Dimanche. Les tarifs (TTC) de communication via le réseau TOGOCEL pour l'offre Libertis Leader a chuté pour le bonheur des consommateurs. Des appels vers le réseau TOGOCEL, le réseau Togo

Télécom en passant par le réseau MOOV-TOGO ainsi qu'à l'international ont été tous vus à la baisse.

Selon l'article 3 modifiant les tarifs, cette décision prend effet à compter du 17 Mai 2016 et annule toutes les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

Aujourd'hui, avec cette nouvelle disposition de Togo cellulaire de voir à la baisse les tarifs, on peut dire sans risque de se tromper que, le DG Atcha abat un véritable travail d'orfèvre quand on sait que parfois, nombreux sont les abonnés qui critiquent les coûts de la communication au Togo.

La Rédaction

**TARIF
UNIQUE?
ET EN
BAISSE?**

WAOUHHH !!!

TOGOCEL

vers tous les réseaux nationaux

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAvée prolongée,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

Réunion d'échange universitaire :

Le corps professoral et le ministre Broohm déterminés à bâtir une université moderne

Pour une amélioration du fonctionnement des universités publiques du Togo, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a organisé les 19 et 20 mai dernier à l'auditorium de l'Université de Lomé un atelier d'échange sur les réformes engagées, sur les questions de gouvernances et sur les différentes pratiques au sein des universités de Lomé et de Kara. L'objectif était de faire le point du parcours et engager les universités publiques du Togo vers plus de dynamisme, de performance, conformément à la réforme LMD.



La table d'honneur ; on reconnaît le ministre Broohm (au micro)

Pendant deux jours, les doyens des facultés, les directeurs d'écoles, les professeurs titulaires et enseignants avec le directeur du

bureau Afrique de l'ouest de l'Agence Universitaire de la Francophonie ont eu à débattre sur les difficultés auxquelles les universités publiques sont

confrontées.

C'était également une occasion pour eux de penser à d'autres voies qui pourront faire de leur sous-secteur de l'enseigne-

ment supérieur et de la recherche un atout pour la jeunesse et pour l'avenir économique, social et culturel du Togo. Avec le système LMD le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Nicou Broohm reconnaît que la version togolaise est à parfaire.

Il a estimé que ce nouveau système ne fait pas encore de l'étudiant l'acteur de ses apprentissages. Ce qui ne lui permet pas de créer son propre parcours et qui ne lui offre pas assez de passerelles.

C'est pourquoi il a, durant ces deux jours de travaux, souligné l'urgence de revoir le modèle économique des universités publiques qui consiste à réfléchir sur un modèle de gestion encore

plus rigoureux inspiré de celui du secteur privé.

Ce qui suppose la numérisation des cours, la meilleure gouvernance des établissements publics et une adéquation formation-emploi.

Satisfait de ses travaux, le directeur du bureau Afrique de l'ouest de l'Agence Universitaire de la Francophonie a trouvé nécessaire qu'il faut mettre l'étudiant au centre des préoccupations de cette réforme afin d'imaginer, d'innover et de Co-construire les offres de formations avec les partenaires économiques ainsi que les acteurs locaux pour une meilleure insertion des diplômés.

Junior

Signature de conventions avec 37 médias audiovisuels privés du Togo :

La HAAC dans son rôle de régulation

La régulation des médias audiovisuels privés constitue de nos jours une œuvre d'éveil et de suivi qui nécessite des valeurs cardinales d'écoute et de disponibilité indispensables à la professionnalisation du métier. C'est face ce constat que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a, depuis un certain temps procéder à la signature de convention donnant droit au quitus d'installation. C'est ainsi que pour cette année encore trente-sept (37) médias audiovisuels ont été à l'honneur. C'est au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée le jeudi 19 mai dernier à Eda Oba.

Placée sous le thème : "Légalité et professionnalisme dans la gestion des médias audiovisuels au Togo", cette cérémonie a vu la présence du ministre de la Communication, de la culture, des sports et de la formation civique, Guy Madjé Lorenzo, du Directeur général de l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et de télécommunications (ART&P) Abayeh Boyidi, et de Nicolas Berlanga-Martinez, chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo. A travers cette rencontre, trente-et-un (31) médias audiovisuels ont

renouvelé leurs autorisations et six (6) ont signé pour une première fois. Signalons qu'au Togo l'autorisation d'installation et d'exploitation des médias audiovisuels est de dix (10) ans pour les télévisions et de cinq (05) ans pour les radios.

Cette signature de convention est un évènement majeur qui permet à la HAAC de dresser un tableau exhaustif des médias audiovisuels privés de Lomé et de l'intérieur du pays qui ont consenti un effort considérable en se conformant aux normes de diffusion des programmes audiovisuels



Signature de la convention de renouvellement de fréquences, en présence du ministre Guy Lorenzo (g)

et qui surtout ont fait montre de professionnalisme dans leurs prestations.

Cette reconnaissance des médias audiovisuels privés togolais, renforce une fois encore le professionnalisme en ce qui concerne le respect de l'éthique et de la déontologie du métier du

journalisme.

C'est ainsi que pour les autres médias audiovisuels qui sont toujours à la traîne, le vice président de la HAAC Djagou Balogou Donko a profité de l'occasion pour les inviter tous à se conformer aux normes de reconnaissance par la HAAC.

Saluant le rôle que joue les médias dans l'exercice de leur fonction, le ministre de la Communication, de la culture, des sports et de la formation civique, Guy Madjé Lorenzo a affirmé qu'en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain, les promoteurs et directeurs des médias doivent faire un effort pour mettre leurs organes au diapason de l'évolution technologique moderne.

Agbe

Réunion du SYNCIMOT :

Les membres s'engagent à travailler avec le bureau pour l'avancée de leur syndicat

Le 26 avril dernier les membres du SYNCIMOT se sont réunis dans la grande salle de conférence du CNTT pour passer en revue les textes à base desquels le SYNCIMOT fonctionne.

A l'issue de ces travaux, les membres dans leur majorité ont tous compris qu'au syndicat le travail n'est pas l'affaire du secrétaire général seul ni du bureau car tous doivent s'y met-

tre afin d'arriver à porter très haut le flambeau de leur syndicat.

C'est dans cette perspective que le secrétaire général a, au cours de son discours invité les membres à plus d'engagement à court terme afin de converger ensemble leur énergie pour en faire un syndicat fort qui a besoin de tous ces membres.

A moyen terme il a promis travailler avec tous les membres

dans le souci de mieux rendre le secteur très discipliné en vue de permettre à tout un chacun de suivre le cours des marchés qu'ils visitent.

C'est pourquoi il a invité tout un chacun à plus de travail pour pouvoir renforcer leur relation historique et surtout commerciale qui existent entre eux, les producteurs et les commerçants d'oignons.

Kodjo

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Politique d'assainissement public du gouvernement :

Mission accomplie par PURISE sept ans après le démarrage des travaux

Le *Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE)*, une initiative du gouvernement togolais financée par la Banque mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à hauteur de 41,82 millions de dollars, soit environ 20 milliards de francs CFA continue de mener des activités salutaires. Les résultats obtenus au cours de la mise en œuvre de ce projet sont encourageants et positifs selon les acteurs en développement et les populations bénéficiaires des travaux. PURISE vient de marquer encore un pas de géant avec la clôture du cimetière de Bè-Kpota.

Ce projet n'est plus à présenter à personne. Les résultats font la beauté de la ville de Lomé en matière de réhabilitation de certaines infrastructures. On note bien évidemment les différentes réalisations, à savoir le curage de plusieurs centaines de km de caniveaux, la réhabilitation de plus de 50 km de caniveaux, la réhabilitation de bassins de rétention d'eau, la construction d'un centre pour sinistrés de catastrophes naturelles, la réhabilitation de plus de 18,5 km de voies primaires, la construction d'une vingtaine



Visite de terrain des journalistes et techniciens du PURISE

de forages d'eau, la réhabilitation de 25 postes transformateurs électriques, la distribution de plus de 400 000 lampes fluorescentes compactes FLC et le raccordement de près de 13000 foyers au réseau électrique de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) auxquelles vient s'ajouter la clôture du cimetière de Bè-Kpota dont les travaux ont pris fin la semaine dernière.

Au titre du renforcement institutionnel, le programme a permis une implication totale des riverains dans la mise en œuvre des activités, le recasement des commerçants occupant les emprises des ouvrages réalisés, le renforcement des capacités des acteurs

impliqués et l'intégration de la dimension environnementale dans la mise en œuvre des actions.

Avec une population estimée à environ sept (07) millions d'habitants, le Togo est un pays de l'Afrique subsaharienne, dont la capitale Lomé, connaît une forte pression démographique avec un développement urbain dépassant largement la limite communale. Parmi la population active togolaise estimée à près de trois (03) millions de personnes, seulement environ deux (02) millions exercent une activité dont 72% dans le secteur primaire aux emplois précaires et peu rémunérateurs. Dans ce contexte, c'est près d'un tiers de la population active qui

est exclue de toute activité et de toute forme de revenu. Les jeunes sont tout particulièrement touchés. On estime à l'heure actuelle au Togo que 78% des hommes et 69% des femmes de classe d'âge 15-29 ans sont sans emplois ou en situation de sous-emploi.

Par rapport à cette situation, les autorités togolaises reconnaissent que la participation des jeunes est à la fois un atout et une condition préalable dans l'optique d'une croissance économique et d'un développement social durable.

Les inondations, la stagnation des eaux pluviales et l'absence de traitement approprié des eaux usées à Lomé représentent des problématiques récurrentes de premier plan. Elles affectent une grande partie de la population togolaise et tout particulièrement celle de Lomé. Elles ont comme conséquences induites: la santé précaire des populations (conditions favorables au développement des maladies d'origine hydrique).

En matière de gestion des déchets solides, des actions de pré-collecte et de collecte sont engagées dans la ville de Lomé mais la stratégie adoptée, avec

l'appui du Projet d'Environnement Urbain à Lomé (PEUL) financé par l'AFD mérite d'être renforcée. Le Plan Directeur d'Assainissement (PDA) de la ville de Lomé et son actualisation de 2004 ont fait ressortir des recommandations endossées par l'administration togolaise concernant l'aménagement du système lagunaire dans son ensemble et en particulier de la zone marécageuse qui pourrait accueillir un niveau 1.

Suite aux premières conclusions sur l'état des lieux, il paraît confirmé que malgré l'appréciation positive de l'évolution de l'hydraulique urbaine (l'objectif fondamental étant de garantir l'approvisionnement en eau potable pour la ville de Lomé), l'assainissement pluvial n'a pas évolué aussi favorablement jusqu'à une période donnée, d'où la nécessité d'un effort supplémentaire pour combler les retards cumulés.

Lancé en 2009 par la signature de l'accord de don initial, le PURISE arrive à échéance en juin 2016. Le gouvernement annonce la probabilité de la mise en place d'un nouveau projet urbain qui s'étendra aux autres villes du pays.

Pierre

Journée internationale des infirmiers et infirmières :

Le président AGUE Kokou invite ses collègues à plus d'effort pour pérenniser les acquis du gouvernement

A chaque 12 mai, il est célébré de par le monde la journée internationale des infirmiers et infirmières. Au Togo, elle a été commémorée sous le thème : " les infirmiers et infirmières une force pour le changement : pour des systèmes de santé plus résilients ".

De nos jours, la santé joue un rôle central dans le développement économique d'un pays. Elle est à la fois l'une des conditions

pour l'obtention d'un meilleur résultat pour un développement durable.

En effet, elle contribue beaucoup au progrès économique. C'est pour cela que le gouvernement dans ses efforts a instauré une couverture sanitaire universelle basée sur le principe d'équité. D'où la création de l'INAM au niveau du secteur publique en général. Comme dans tout pays se sont les ressources humaines

qui constituent les grands piliers de tout système de santé, le gouvernement ne cesse de faire des efforts à l'endroit des infirmiers et infirmières afin que des soins de qualité et des résultats optimaux soient enregistrés par les patients.

C'est ce à quoi s'attèle l'association des infirmiers et infirmières qui de par ses activités œuvre pour la qualité des soins. C'est une de leur volonté qui s'est

une fois encore traduite par la grande mobilisation du 13 mai dernier.

Ce qui témoigne de l'intérêt qu'ils accordent à la profession. Un intérêt que salue particulièrement le Président de l'ANIIT AGUE Kokou Sena qui compte travailler plus avec les partenaires pour la pérennisation et l'actualisation de leurs connaissances et compétences. Car c'est dans cette dynamique qu'ils peu-

vent relever le niveau et la qualité des soins de santé afin de mieux jouer pleinement leur rôle dans le renforcement du système de santé au Togo.

Il a en outre remercié le ministère de la santé et de la protection sociale qui entreprend depuis des mois des efforts louables pour renforcer le système de santé au Togo.

Elom

Décentralisation et élections locales : Les calculs politiques de l'opposition, une entrave au processus

Suite de la page 3

rer au regard des autres nations de l'UEMOA. Mais cette décentralisation doit devenir une réalité dans le respect de la constitution qui reconnaît aux élus du peuple de débattre sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. C'est à cela qu'on pense que les gesticulations de l'opposition militent en faveur une politique de fouler aux pieds le

rôle de l'assemblée nationale qui, dans le cas d'espèce est la seule à pouvoir plancher sur ces réformes.

Au demeurant, il faut savoir raison gardée, en donnant toute la priorité aux députés qui débattront de cette question avec les amendements qui s'imposeront pour que la décentralisation devienne une réalité au Togo.

Nouvelle Opinion



Prévention des inondations au Togo : Le Corps des Sapeurs-pompiers bénéficie de l'appui du PGICT

Après l'exercice de simulation organisé les 04 et 06 mai dernier dans la préfecture des Lacs par les acteurs de la gestion des catastrophes naturelles, les autorités togolaises dans la perspective d'une bonne gestion des inondations et de sauvetage des populations, ont fait don du matériel de pompage et d'intervention aux sapeurs-pompiers. La cérémonie de remise de ce don s'est déroulée le 20 Mai dernier dans la caserne du corps des sapeurs pompiers à Lomé.

Évalué à 176 369 677 FCFA, cet équipement composé essentiellement de 4 motopompes de grandes capacités et de 4 zodiacs intervient dans le cadre de l'exécution de la



Remise symbolique du kit

composante 1 du projet renforcement institutionnel et sensibilisation.

C'est un matériel qui permettra au corps des sapeurs pompiers d'effectuer non seulement les opérations

d'évacuation des eaux et des maisons inondés, mais également de faciliter les opérations de sauvetage des populations sujettes aux inondations fluviales. Signalons qu'en matière de

préparation aux risques de catastrophe le PGICT qui est un projet du gouvernement togolais et financé par la Banque Mondiale et aussi par d'autres partenaires, a récemment acquis au profit

du Corps des Sapeurs-Pompiers cinq véhicules médicalisés. Ce sont des ambulances qui ont un coût global de 150 000 000 FCFA et destiné au corps des sapeurs-pompiers que le PGICT est entrain de construire dans les régions des savanes, centrale, plateaux, Maritime et pour la caserne de Lomé.

Toujours dans le même sens le PGICT a équipé le corps des sapeurs-pompiers en véhicule de transport (85 millions de FCFA), en matière de pompage de forte capacité et de communication radio (60 radios et leurs accessoires contre 30 prévus initialement).

Notons que dans l'intérêt de bien accomplir leur mission, une cinquantaine du



Remise d'attestation aux stagiaires



L'assistance lors de la cérémonie



Photo de famille

corps des sapeurs-pompiers togolais ont bénéficié d'une formation qui a été assurée par les experts français en secourisme. Les sessions ont principalement porté sur la prise en charge et la gestion des blessés en cas de sinistres.

Des interventions où des carences ont été également constatées. Il a été annoncé qu'une formation de ce genre se déroulera en août prochain. C'est une formation qui consistera selon les experts à lutter contre les incendies et la gestion des foules dans les lieux publics en cas d'incident ou d'accident graves.

Nouvelle opinion



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE
pour Tous
BAISSE
pour Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

**"Moi Mon TARIF
est UNIQUE "**

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

**"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "**

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

**"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "**

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

**"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "**

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes